

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)  
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
PROCÈS-VERBAL

Réunion du ..... 7 avril 2016  
Heure ..... 14 h 15  
Lieu ..... CAFÉTÉRIA DU BLOC G

PRÉSENCES – 123 personnes ont signé la feuille des présences  
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 26.

**1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE**

*Ginette Cartier* propose *Robert St-Amour*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Recommandation 45**

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination d'un président d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 11 février 2016
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Suivi de négociations
6. Projet de répartition local 2016-2017
7. Postes à combler sur les comités
  - 7.1 Comité institutionnel de protection des animaux du Collège Ahuntsic (CIPACA)
  - 7.2 Veille interculturelle
  - 7.3 Vérification des états financiers
8. Appuis financiers
  - 8.1 Augmentation du budget d'appuis aux luttes
  - 8.2 Levée de fonds pour les réfugiés syriens
9. Informations
  - 9.1 Journée de réflexion syndicale du 27 mai 2016
  - 9.2 Politique du plan de cours détaillé
  - 9.3 Projet de loi 70
10. Questions diverses

Proposée par Samaël Beaudoin  
Appuyée par Walter Tshibangu

Alain Long signale que le point 9.3 a été ajouté à la dernière minute par l'exécutif.

**La recommandation est adoptée à l'unanimité**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 FÉVRIER 2016**

**Recommandation 46**

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 février 2016 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Matthieu Devito  
Appuyée par Louise Forget  
**Adoptée à l'unanimité**

#### 4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

##### **Recommandation 47**

Que l'assemblée générale du SPECA accepte l'enseignante ayant adhéré au SPECA depuis le 11 février 2016 et dont le nom suit : *Anne-Hélène Dupont* (Français et lettres).

Proposée par Catherine Allen  
Appuyée par Ginette Cartier  
**Adoptée à l'unanimité**

#### 5. SUIVI DE NÉGOCIATIONS

Alain Long explique que depuis la dernière assemblée, nous avons eu deux rencontres du Regroupement cégep. Un comité FNEEQ de bilan de la négociation a été formé. Le bilan devra être déposé à l'automne 2016.

Depuis l'adoption des ententes de principe, le travail effectué est celui de rédaction « clause à clause ». La convention devrait être signée en mai 2016. D'ici là, l'ancienne convention s'applique. Dans le cas de l'annexe E002, le Ministère a choisi d'aller de l'avant dès maintenant, mais l'annexe demeure conditionnelle à la signature de la convention. L'annexe S024, dans laquelle on trouve des ressources pour étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH), n'est pas encore disponible, mais les montants alloués ont déjà commencé à être distribués. Dernièrement, un document a été produit par la FNEEQ pour orienter les démarches des syndicats locaux sur les charges à la formation continue, ainsi qu'un autre document à propos des EESH. À ce sujet, la Fédération des cégeps met de la pression pour qu'il n'y ait pas de postes sur ces ressources.

Sur le plan des salaires, le montant forfaitaire annoncé pour la première année variera au prorata de la charge.

En ce qui concerne l'entente locale sur les règles de répartition des ressources enseignantes, comme nous n'avons pas encore le texte de la convention, il est difficile de s'entendre sur du concret pour plusieurs années. L'année 2016-2017 sera donc une année de transition.

#### 6. PROJET DE RÉPARTITION LOCAL 2016-2017

Josée Déziel commence en expliquant que la négociation se déroule désormais sur le terrain local, dans chaque institution collégiale. Elle rappelle ensuite les changements prévus à la nouvelle entente de principe qui auront un impact sur la tâche au Collège, puis présente le projet de répartition pour 2016-2017. Pour l'an prochain, globalement, les tâches devraient être moins lourdes.

En ce qui a trait aux ressources pour les EESH, environ 6 ETC seront disponibles l'an prochain. Le 11 février dernier, nous avons adopté une recommandation à l'effet d'allouer un maximum de ces ressources au volet 1. Les besoins pour ces étudiants se situent surtout au niveau de l'encadrement.

Il y a eu plusieurs rencontres syndicales-patronales à ce sujet. Au départ, il a semblé y avoir de l'ouverture de la part de la partie patronale, mais la Fédération des cégeps a envoyé un mot d'ordre qui a changé la nature des discussions. Le Collège souhaite placer ces ressources pour des projets de recherche et d'innovation pédagogique, donc au volet 3, ce qui ne permet pas de créer des postes.

Actuellement, nous nous dirigeons vers une entente proche de ce que nous souhaitons, mais il est clair que la Direction fera ce qu'elle peut pour inciter les enseignants à élaborer des projets de recherche et d'innovation pédagogique.

##### **Recommandation 48**

Considérant les contraintes qu'imposent, sur la répartition des ressources enseignantes, les nouveaux paramètres de financement et de calcul de la CI, particulièrement à l'égard des disciplines qui comptent de nombreuses préparations ou de nombreux étudiants à encadrer;

Considérant les positions prises par l'assemblée générale le 11 février 2016 sur les ressources pour les étudiants en situation de handicap (EESH) et les ressources à l'enseignement;

Considérant les délais très courts et la volonté annoncée du Collège de renégocier sur de nouvelles bases

l'entente locale sur la répartition des ressources;

Considérant que la convention collective 2015-2020 n'est pas signée par les parties nationales et qu'il reste un travail substantiel d'écriture à accomplir;

Il est proposé

Que l'assemblée générale mandate ses représentants au CRT pour qu'ils exigent du Collège que la répartition des ressources enseignantes 2016-2017 se fasse sur la base d'une adaptation minimale à l'entente locale, de sorte qu'elle respecte l'ensemble des conditions suivantes :

- Ressources à l'enseignement maximisées;
- Ressources pour CI maximale à 85 allouées en priorité aux disciplines ayant un grand nombre de préparations ou d'étudiants à encadrer (NES et PES élevés);
- Charges à la formation continue octroyées sur la même base que les années antérieures;
- Ressources pour les étudiants en situation de handicap (EESH) allouées aux départements sur la base des inscrits (NES et/ou PES) des années passées et pleine autorité au département quant à la façon de les utiliser.

Proposée par Carine Blais  
Appuyée par Alain Forget  
**Adoptée à l'unanimité**

## **7. POSTES À COMBLER SUR LES COMITÉS**

### ***7.1 Comité institutionnel de protection des animaux du Collège Ahuntsic (CIPACA)***

Jean-Philippe Rioux, ancien membre de ce comité, explique brièvement en quoi ce dernier consiste.

Éric Athlan propose la candidature de Christiane Lecomte. Manon Brière appuie.  
Christiane Lecomte accepte. Il n'y a pas d'autre candidature; elle est élue par acclamation.

### ***7.2 Veille interculturelle***

Julie Gauthier ayant quitté le comité, il n'y a que deux enseignants (Catherine Allen et Mathieu Brière-Provencher). Il n'y a pas de limite au nombre d'enseignants pouvant siéger sur ce comité.

Philippe Labarre propose la candidature de Monique Boucher. Mohand Atroun appuie.  
Monique Boucher n'est pas présente, mais a accepté par écrit.

Denise Poirier propose la candidature de Lomomba Emongo. Benoit Poulin appuie.  
Lomomba Emongo accepte.

Isaac Laplante propose la candidature de Sophie Crevier. David Schwinghamer appuie.  
Sophie Crevier accepte.

Les trois enseignants sont donc accueillis au Comité de veille interculturelle.

### ***7.3 Vérification des états financiers***

Une enseignante sur ce comité étant en invalidité pour une période indéterminée, nous avons besoin d'un substitut.

Pascale Charest propose la candidature d'Ugo Nugent. Raynald Pepin appuie.  
Ugo Nugent n'est pas présent, mais a accepté par écrit. Il n'y a pas d'autre candidature; il est élu par acclamation.

## 8. APPUIS FINANCIERS

### *8.1 Augmentation du budget d'appuis aux luttes*

Nicola Grenon explique la situation en ce qui a trait au budget d'appuis aux luttes. Nous avons reçu davantage de demandes cette année : nous avons déjà engagé 8 449 \$ dollars en appui, alors que l'an dernier à pareille date, nous avons engagé 7 550 \$. Heureusement, plusieurs postes budgétaires ont été moins sollicités, ce qui dégage des montants.

#### **Recommandation 49**

Considérant qu'en 2015-2016, le SPECA a reçu davantage de demandes d'appui financier que lors des années précédentes;

Considérant que le maximum annuel de 9 100 \$ prévu au budget 2015-2016 pour l'appui aux luttes sera atteint prochainement, soit au moins 1 mois plus tôt qu'à l'habitude;

Considérant que l'austérité imposée par le gouvernement est susceptible d'avoir entraîné une augmentation des besoins pour de nombreux organismes;

Considérant que d'autres postes budgétaires ont nécessité des dépenses significativement moins importantes que ce qui était prévu au budget;

Il est proposé

Que le SPECA augmente de 9 100 \$ à 10 000 \$ le poste budgétaire d'appui aux luttes pour l'année 2015-2016.

Proposée par Philippe Boudreau  
Appuyée par Michel Desmarais  
**Adoptée à l'unanimité**

### *8.2 Levée de fonds pour les réfugiés syriens*

Benoît Poulin spécifie qu'il s'agit de l'aide aux réfugiés en général. À la dernière assemblée, nous avons adopté une proposition à l'effet de recueillir des dons pour Action réfugiés Montréal. Nous avons recueilli 2 390 \$ en dons d'enseignants, auquel s'ajoute 1 000 \$ engagé par le SPECA, tel que mandaté par l'assemblée du 11 février dernier. Philippe de Grosbois signale que l'exécutif veillera à rendre public cet accomplissement.

## 9. INFORMATIONS

### *9.1 Journée de réflexion syndicale du 27 mai 2016*

Philippe de Grosbois présente l'état des lieux en ce qui a trait à l'organisation de la journée. Une réunion d'organisation avec les enseignants intéressés a eu lieu en février, et l'exécutif a lancé un sondage en ligne pour connaître les intérêts des profs. Il s'agira en fait d'une demi-journée, qui débutera en après-midi pour une conférence d'ouverture. Les enseignants sondés ont montré de l'intérêt pour le thème de la démocratie syndicale.

Ensuite, il y aura trois ateliers, parmi lesquels les enseignants auront à en choisir deux. Les trois thèmes sont les batailles locales, les dernières négociations du secteur public et la vie syndicale locale. Il y aura une synthèse/apéro en fin de journée et le souper de fin d'année suivra.

### *9.2 Politique du plan de cours détaillé*

Jean-François Millette annonce que la Commission des études adoptera une ébauche de Politique du plan de cours détaillé. Il s'agit d'une révision davantage que d'une refonte. Les départements seront consultés à partir de la fin avril.

### *9.3 Projet de loi 70*

Dominique Rioux présente rapidement le projet de loi. La loi est plus connue pour ses effets sur l'aide sociale, mais elle vise également le secteur de l'éducation. Une des modifications porte sur la formation de la future main-d'œuvre, y compris nos étudiants. Il y a donc des impacts potentiels sur la formation collégiale, notamment en termes de reddition de comptes. Les entreprises pourraient donc avoir une influence beaucoup

plus grande sur la formation : celle-ci pourrait devenir plus difficile à transférer. Les enseignants à la Commission des études ont décidé d'interpeller la Direction pour connaître leur position à ce sujet.

Il y a une pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale que Dominique Rioux invite à signer. Nous vous tiendrons au courant via les « Brèves du SPECA » et le SPECA-Hebdo.

**10. QUESTIONS DIVERSES**

Il n'y a aucune question diverse.

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 16 h 01.

Adopté le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire